



Compte-Rendu du Comité Directeur n°62

Présents : Bastien Bisson, Pierre Boulanger, Julien Bruno, Marie-Anne De Vreyer, Isabelle Dhoyer, Bernard Lefèvre, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Michèle Tanaff, Gaël Utard, Nicole Daniel, Bernard Hameau, Etienne Vigour (arrivé en retard)

Saâd Zian (Délégué Général),

Excusés : Aline Fuhrmeister, Gilbert Grandjean, Margaux Jalby, Maurice Marais

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

Samedi :

- Adoption de l'ordre du jour (débat & vote)
- Prépa Week-End
- Retour Rencontre des Directeurs des CPN SVA et des animateurs développement
- Temps Employeur
- Point Financier
- Calendrier 2017-2018
- 1^{er} Temps Prépa AG
- Préparation du Conseil National
- Décisions relatives aux évolutions des structures régionales
- Validation des RR, TR, TRESLAN
- Validation du Compte Rendu du CD de Décembre 2016
- Validation du Compte Rendu du CD de Février 2017
- Point sur les Comptes Rendus manquants

Délibération 2017-04-01 : Adoption de l'ordre du jour

Rappel RG 5.2 : « Le bureau du comité directeur : propose l'ordre du jour des réunions du comité directeur, prépare et organise le travail du comité directeur, à l'initiative du président, assure la gestion des affaires courantes et des dossiers urgents »

Historique : le Bureau s'est réuni par téléphone le Mardi 28 Avril 2017, en vue de présenter au CD une proposition d'ordre du jour.

Après modification (« Compte rendu du CD60 » remplacé par « points divers »), le Comité Directeur adopte l'ordre du jour.

12 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION
Unanimité des présents

Echanges : Organisation du prochain Comité Directeur

La prochaine séance du Comité Directeur se déroule en même temps que plusieurs autres temps : CAF, AG Roverway, AG Scoutisme Français, temps sur lesquels plusieurs membres du CD sont requis.

Il convient de prévoir une organisation spécifique

- Vendredi soir CD
- Samedi matin CAF, et groupes de travail
- Samedi après midi et soir : CD
- Dimanche matin : CD et AG Roverway
- Dimanche après midi : AG du Scoutisme Français

Echanges : Point financier

Une note a été envoyée précédemment et est annexée à ce compte-rendu.

Discussion :

Les membres échangent sur la procédure à suivre au regard de nos textes.

RAPPEL Article 10 des Statuts (AGE2014) "Aquisitions échanges aliénations" : Les délibérations du comité directeur, relatives aux acquisitions, échanges, aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'association, constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens dépendant de la dotation, emprunts, doivent être soumises à l'approbation de l'assemblée générale qui, pour les cas d'urgence, donne une délégation annuelle au comité directeur.

RAPPEL Article 11 des Statuts (AGE2014) "Approbation administrative": Les délibérations de l'assemblée générale, relatives tant aux aliénations de biens mobiliers et immobiliers dépendant de la dotation, à la constitution d'hypothèques et aux emprunts, ne sont valables qu'après approbation administrative.

Il est précisé qu'il faut identifier, prioriser les usages, les « objets » à financer au moyen de cet ou ces emprunts, et qu'en fonction de cela les rencontres avec la CASDEN et une autre banque (a minima) pourront être programmées. De là nous connaissons les modalités et conditions proposées et négociées et nous pourrions finaliser les premières étapes.

Sur la projection du résultat, le trésorier national indique qu'il convient de distinguer dans le résultat du siège national, ce qui relève de l'échelon national et ce qui relève des structures défaillantes pour lesquelles le résultat déficitaire a été remonté (apuré au moment de la consolidation de cette année 2016), ce qui donne un résultat pour le siège artificiellement déficitaire.

Un membre relève la difficulté de ne pas avoir de chiffre dans un point financier et se demande s'il n'est pas possible de gagner en prévisibilité.

Budget2018 : un membre indique qu'il pourrait être bienvenu de pouvoir lire et questionner le budget par objet, par orientation, ou par action. Un travail de l'équipe nationale est entamé et expérimenté pour le suivi de la réalisation du budget 2017 qui pourra sans doute servir à construire le budget prévisionnel 2018.

Il est noté l'effort significatif sur la formation des professionnels, qui passe de 22k€ à 50k€. Ce renforcement va être poursuivi dans le cadre de la GPEC. Un membre demande s'il ne serait pas intéressant de ne pas passer par l'OPCA systématiquement afin de se garder de la marge de manœuvre.

Un membre indique qu'il sera difficile de faire un constat déficitaire l'année prochaine (le résultat final 2017 est annoncé déficitaire après les dotations aux amortissements)

Calendrier National :

Une première proposition de calendrier est distribuée. Le temps est reporté à la séance suivante, à la demande de plusieurs membres, afin de pouvoir y réfléchir.

Préparation de l'Assemblée Générale :

Un document de travail est distribué en début du temps. Les membres du CD sont invités à se positionner.

Plusieurs membres indiquent que les temps de formation demandés lors d'une précédente séance n'apparaissent pas dans la proposition

Concernant l'intervention de l'AHSL, il est proposé un atelier sur la thématique « utilité sociale et démocratie », le dimanche de 14h à 17h, en même temps que les autres ateliers.

Un temps sur la gouvernance et l'organisation territoriale paraît nécessaire.

Un membre demande que la thématique de l'AG soit travaillée :

- Les Orientations Nationales, un an après le vote
- Les Orientations Nationales, Horizon 2020

Préparation du Conseil National :

La proposition d'organisation et d'ordre du jour du Conseil National est présentée.

La présidente indique qu'elle a été interpellée la veille à 21H26 par quelques Responsables Régionaux

Le 7/04 à 21h26

Bonjour,

Nous avons tous reçu l'invitation pour ce prochain Conseil National, ainsi que des documents de travail et l'ordre du jour. Nous nous demandons quel sera le contenu du temps intitulé "pôles ressources : point de situation et perspectives" ainsi que celui du temps sur la dimension économique des pôles. Pourrez-vous nous en dire davantage ? Pourrez-vous également nous dire quels sont les objectifs de ces temps et quelles en seront les suites données ? Il nous semble en effet important que chacun puisse s'exprimer et que les avis largement partagés puissent être pris en compte dans les décisions prises ensuite. Il paraît également nécessaire que le sujet de la mise en place des pôles ait une large place dans ce CN. Il nous semble donc nécessaire d'avoir davantage de temps pour travailler ensemble autour de ce projet.

Merci de prendre en compte ces questionnements.

Laurent Rivet, responsable régional Bretagne

Olivier Radisson, responsable régional Rhône Alpes

Christophe Lebègue, responsable régional Languedoc-Roussillon

Claire Puech, responsable régionale Midi-Pyrénées

Rappel RG 5.2 : « Le comité directeur {...} détermine les limites territoriales des régions »

Historique : Les régions « Lorraine Alsace » & « Champagne Ardennes » se sont réunies en congrès régional les 18 et 19 mars et ont demandé l'union des deux régions.

Suite au vote des congrès régionaux du 18-19 mars, réunissant les deux régions EEDF Lorraine-Alsace & Champagne-Ardenne, en faveur de la création d'une région unique « Grand Est », le Comité Directeur adopte cette fusion et valide la création de la région « Grand Est ».

12 POUR ; 0 CONTRE ; 1 ABSTENTION

Délibération 2017-04-03 : Evolution des limites territoriales des régions

Rappel RG 5.2 : « Le comité directeur {...} détermine les limites territoriales des régions »

Historique : Les régions Provence & Côte d'Azur se sont réunies en congrès régional le 25 & 26 mars dans un même lieu et ont procédé à un vote demandant l'union des deux régions.

Suite au vote des congrès régionaux du 25-26 mars, réunissant les deux régions EEDF Provence & Côte d'Azur, en faveur de la création d'une région unique « PACA », le Comité Directeur adopte cette fusion et valide la création de la région « PACA ».

**12 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION
Unanimité des présents**

Délibération 2017-04-04 : Evolution des limites territoriales des régions

Rappel RG 5.2 : « Le comité directeur {...} détermine les limites territoriales des régions »

Historique : La région Auvergne Limousin s'est réunie en congrès et s'est exprimée en faveur de la séparation de la région en deux (Auvergne et Limousin).

Suite au vote du congrès régional du 18-19 mars, réunissant la région EEDF Auvergne Limousin, en faveur de la séparation du Limousin, représenté actuellement par une SLA et sa volonté de se rattacher à la région Aquitaine, le Comité Directeur décide de cette séparation et mandate le Délégué Général pour travailler avec la région Aquitaine afin de faciliter ce rattachement.

12 POUR ; 0 CONTRE ; 1 ABSTENTION

Délibération 2017-04-05 : Evolution des limites territoriales des régions

Rappel RG 5.2 : « Le comité directeur {...} détermine les limites territoriales des régionales »

Historique : La région Bourgogne s'est réunie en Congrès Régional le 18 & 19 mars.

Le Comité Directeur mandate le Délégué Général pour travailler avec la région Bourgogne au rapprochement des 2 SLA de Franche Comté.

**12 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION
Unanimité des présents**

CARTE DES REGIONS AVANT APRES

Délibération 2017-04-06 : Nomination des Responsables Régionaux

Rappel RG 5.2 : « Le comité directeur {...} nomme sur proposition des congrès régionaux, transmise avec avis du bureau, les responsables régionaux et les trésoriers régionaux. »

Historique : Les congrès régionaux ont eu lieu et de nouveaux Responsables Régionaux ont été élus

Indication : quand la limite territoriale de la région évolue, et si le Responsable Régional s'est représenté dans la nouvelle région, son mandat repart de zéro en conséquence (c'est le cas pour Fred Coste dans la décision suivante).

Le Comité Directeur nomme les personnes suivantes :

- **Christophe LEBEGUE, Adhérent 005846, Responsable Régional Languedoc Roussillon (1^{er} mandat)**
- **Cathy HELEVAUT, Adhérente 545456, Responsable Régionale Hauts de France (1^{er} mandat)**
- **Claire PUECH, Adhérente 010328, Responsable Régionale Midi-Pyrénées (2^{ème} mandat)**
- **David JOBBE DUVAL, Adhérent 567183, Responsable Régional PACA (1^{er} mandat)**
- **Olivier RADISSON, Adhérent 581092, Responsable Régional Rhône Alpes (1^{er} mandat)**
- **Christine RIBAUULT, Ad005981, Responsable Régionale Bourgogne (1^{er} mandat)**
- **Tanguy DASSONVILLE, 009624, Responsable Régional Aquitaine (1^{er} mandat)**
- **Thomas GAIRE, 022299, Responsable Régional Grand Est (1^{er} mandat)**
- **Fred COSTE, 561010, Responsable Régional Auvergne (1^{er} mandat)**
- **Laurent RIVET, 528894, Responsable Régional Bretagne (2^{ème} mandat)**

**13 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION
Unanimité des présents**

Délibération 2017-04-07 : Nomination des Trésoriers Régionaux

Rappel RG 5.2 : « Le comité directeur {...} nomme sur proposition des congrès régionaux, transmise avec avis du bureau, les responsables régionaux et les trésoriers régionaux. »

Historique : Les congrès régionaux ont eu lieu et de nouveaux Trésoriers Régionaux ont été élus

Indication : quand la limite territoriale de la région évolue, et si le Trésorier Régional s'est représenté dans la nouvelle région, son mandat repart de zéro en conséquence (c'est le cas pour Chantal Blanchet dans la décision

suivante).

Le Comité Directeur nomme les personnes suivantes :

- Maud REVEILLE, Adhérente 572720, Trésorière Régionale MidiPyrénées (1^{er} mandat)
- Geneviève LUCAS, Adhérente 007783, Trésorière Régionale Languedoc Roussillon (1^{er} mandat)
- Jean Bernard BLUM, Adhérent 578117, Trésorier Régional Île de France (1^{er} mandat)
- Denis BEUCHOT, Adhérent 002177, Trésorier Régional Bourgogne (1^{er} mandat)
- Maurice GRODWOHL, Adhérent 003105, Trésorier Régional Grand Est (1^{er} mandat)
- Chantal BLANCHET, Adhérente 005308, Trésorière Régionale PACA (1^{er} mandat)
- Olivier CELLIER, Adhérent 001481, Trésorier Régional Rhône Alpes (1^{er} mandat)

9 POUR ; 0 CONTRE ; 4 ABSTENTION

Délibération 2017-04-08 : Nomination des Trésoriers de SLAN

Historique : L'APL de la SLAN SVA Orléans a eu lieu, et un nouveau Trésorier a été élu

Le Comité Directeur nomme les personnes suivantes :

- Aymeric OGER, Adhérent 585214, Trésorier SLAN Orléans

12 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION

Vote réalisé hors présence de J.Y. TALOIS

Délibération 2017-04-09 : Adoption du Compte Rendu du CD de Décembre 2016

Historique : La proposition de compte rendu a été envoyée auparavant.

Le Comité Directeur adopte, après modification, le Compte-Rendu de la séance de décembre 2016.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 2 ABSTENTION

Délibération 2017-04-10 : Adoption du Compte Rendu du CD de Février 2017

Historique : La proposition de compte rendu a été envoyée auparavant.

Le Comité Directeur adopte, après modification, le Compte-Rendu de la séance de février 2017.

10 POUR ; 0 CONTRE ; 3 ABSTENTION

Délibération 2017-04-11 : Compte Rendu du CD de Février 2016

Historique : Le Compte rendu de la séance de Février 2016 n'a pas été adopté, et les prises de notes ont été perdues. Il convient cependant d'adopter le Compte Rendu

Le Comité Directeur décide de transformer le flash de la séance du CD de mai 2016 en compte rendu.

12 POUR ; 0 CONTRE ; 1 ABSTENTION